

Une solution
récompensée par :



 **Julietta®**



Fiche technique

VIGNE

* les substances actives exemptées de LMR
sont en général acceptées dans les cahiers
de charge de type zéro résidu/sans résidu.
Renseignez-vous auprès de votre organisme certificateur ».
Pour les usages autorisés, doses, conditions
et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit.



Agrauxine
by Lesaffre



Biofongicide vigne anti-botrytis à base de levures vivantes.

Utilisation facile, souple d'emploi pour les traitements précoces et tardifs. Julietta® permet de conserver votre potentiel et la qualité de vos récoltes.

IDENTITÉ PRODUIT



Matière active:
96,1% *S.cerevisiae*
souche LAS02
(10¹³ cfu/kg)



Formulation :
granulé
dispersable (WG),
facile à mélanger



Homologué
vigne de table,
vigne de cuve,
vignes-mères,
pépinières viticoles



**Classification
du produit :** sans
classement



Exempté de Limite
Maximale de Résidus



Délai de
réentrée **6H**



**Délai avant
récolte :** 1 jour



ZNT aquatique :
5 mètres



**Nombre maximal
d'applications :** 6



Conditionnement :
sac aluminisé sous vide
0,5 Kg et 5 Kg

AVANTAGES PRODUIT

- ✓ **Simple d'emploi :**
mise en solution facile dans le pulvérisateur
- ✓ **Pas d'impact de la qualité de l'eau**
(pH, dureté,...)
- ✓ **Pas de marquage sur baies**
- ✓ Pas d'effet sur la **vinification**
et la **distillation**
- ✓ **Souplesse de positionnement**
(jusqu'à un jour avant récolte)
- ✓ Utilisable dans les programmes **conventionnels**
et **biologiques**

MODE D'ACTION

- ⊗ Agit par compétition **spatiale**
et **nutritive** face à la pourriture
grise (*Botrytis cinerea*)
- ⊗ Action strictement
préventive
- ⊗ **S'installe rapidement dans les
zones fragilisées qui sont des
portes d'entrée au botrytis :**
micro-blessures, piqûres d'insectes..

MODE D'APPLICATION

- ⊗ Pulvériser principalement
sur les grappes
- ⊗ L'application se fera avec une
bonne qualité de pulvérisation
en visant particulièrement
et avec une bonne couverture
les zones à protéger.



*Les substances actives exemptées de Limite Maximale de Résidus sont en général acceptées dans les cahiers de charge type « zéro résidus » / « sans résidus ». Renseignez-vous auprès de votre organisme certificateur.

Pour plus
d'informations
et actualités,
rendez-vous sur

www.julietta.fr

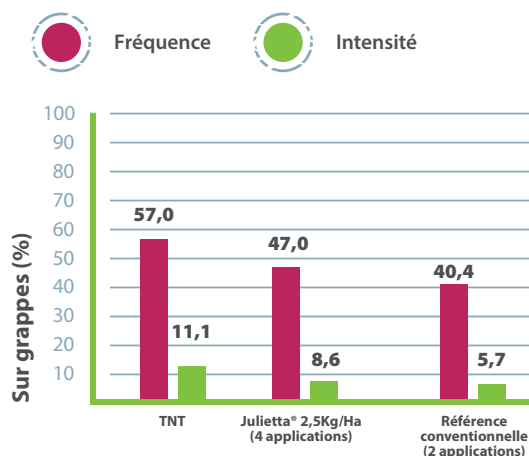
RÉSULTATS D'ESSAIS

Julietta® obtient des résultats techniques équivalents
aux fongicides conventionnels de référence et de biocontrôle.

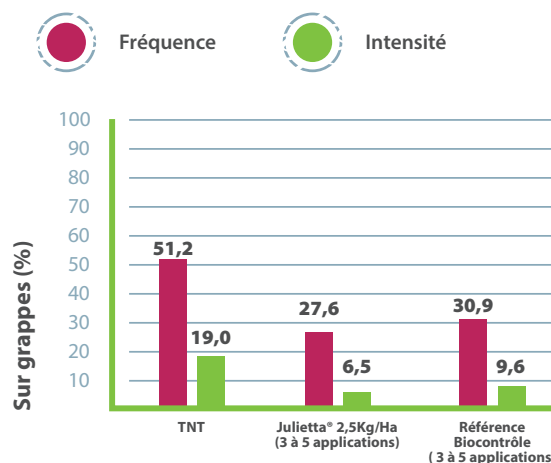


Raisin de cuve

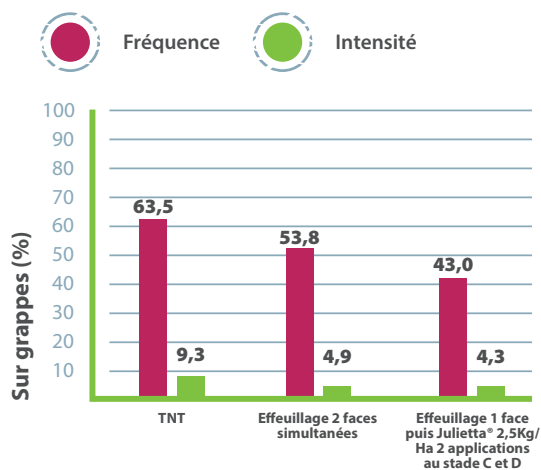
% Fréquence & Intensité Julietta® comparé
aux références conventionnelles 9 essais BPE



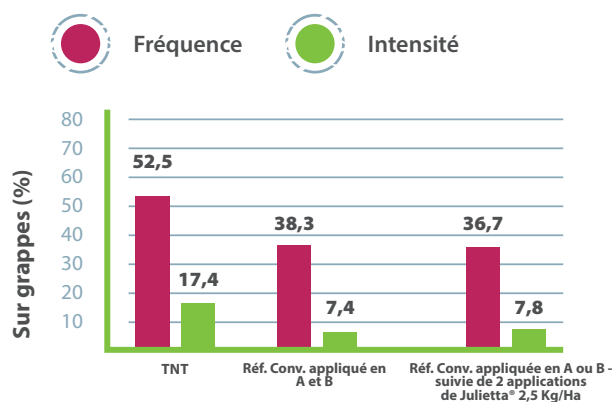
% Fréquence & Intensité sur grappe, Julietta®
comparée aux références biocontrôle 12 essais BPE



% Fréquence & Intensité Julietta® comparé
à 2 effeuillages et en programme avec 1 effeuillage



% Fréquence & Intensité sur grappes
Programme mixte une référence conventionnelle
puis Julietta® comparé au programme
deux références conventionnelles
19 essais (2014, 2016, 2017/FR, IT, SP, DE)



Raisin de table

% cumulés de baies de
raisin de table pourries
à la conservation
essai BPE avec La Tapy-
Carpentras (30), 2017

	Témoin	Switch 1,2 Kg/ha suivi Teldor 1, Kg/Ha	5 applications Julietta 2,5 Kg/Ha	Switch 1,2 Kg/ha suivi 3 appli. Julietta 2,5 Kg/Ha
27-SEPT	0	0	0	0
30-SEPT	3	0	0	0
07-OCT	6	1	2	0
11-OCT	9	1	2	1
13-OCT	11	1	4	1
17-OCT	18	2	5	3
27-OCT	26	3	6	4
30-OCT	51	5	12	6

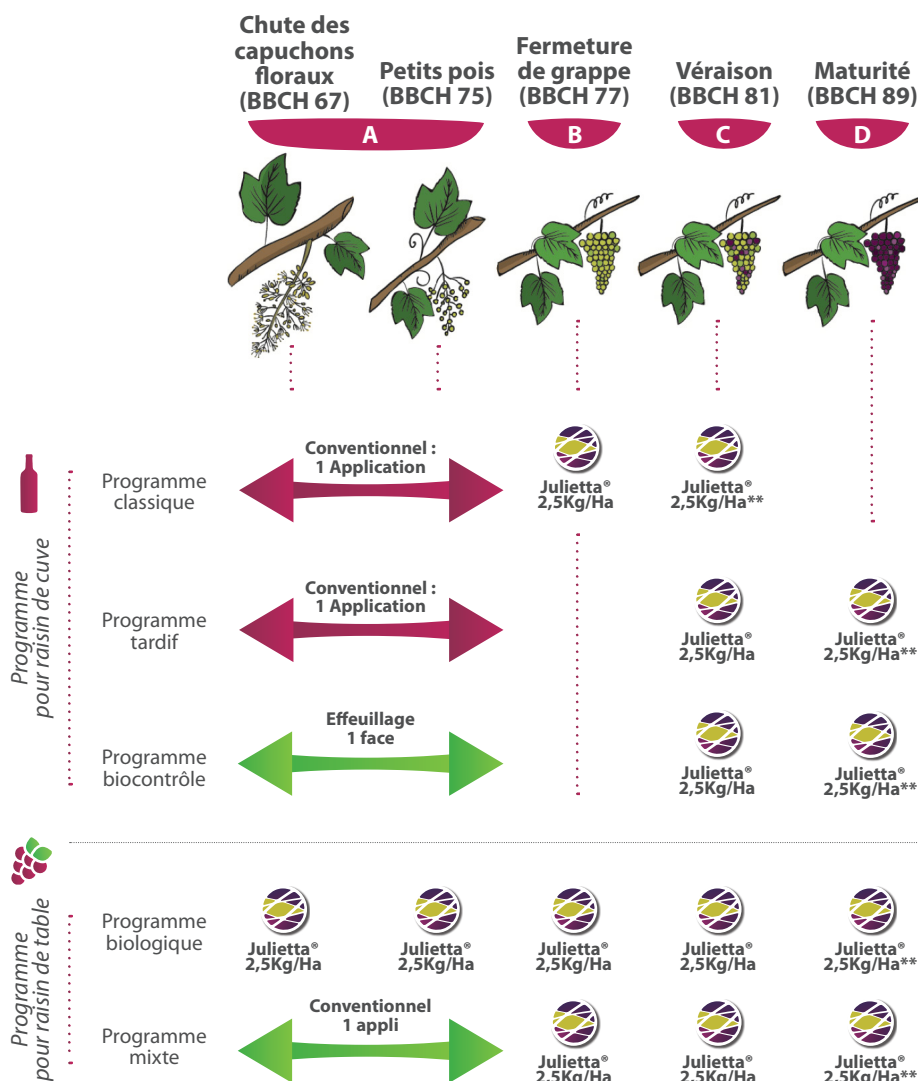
Avantages des programmes avec Julietta®:

- Un positionnement souple suivant l'année et le risque botrytis
- Une protection adaptable jusqu'au plus près de la récolte, délai avant récolte faible
- Une protection naturelle, exemptée de Limite Maximale de Résidus = pas de résidu* dans la récolte, le vin et les eaux-de-vie
- Rendement et quantité de jus préservés
- Qualité des vins préservée

PROGRAMME D'APPLICATION

Positionner **Julietta®** de préférence après une pluie pour prévenir des phases de contamination

**2ème application possible en fonction des phases de risque



Préconisations

- Applications préventives sur les grappes
- Utilisation en programme avec un fongicide conventionnelle, de biocontrôle ou en complément de méthodes agronomiques tel que l'effeuillage
- Jusqu'à 6 applications possibles
- Veiller à une bonne qualité de pulvérisation en ciblant les grappes
- Appliquer jusqu'à 1 jour avant la récolte pour préserver la qualité des grappes et la quantité de jus
- Ne pas utiliser Julietta® en mélange avec d'autres préparations fongicides. Respecter un délai de 3 jours avant et après application de Julietta® pour les préparations fongicides à base de cuivre. Respecter un délai de 7 jours avant et après application de Julietta® pour les préparations fongicides à base de soufre et les préparations fongicides à mode d'action asséchant.

Julietta® AMM N°2190010. Composition : 10¹³ UFC/Kg de *Saccharomyces cerevisiae* souche LAS02. Formulation : WG (granulé dispersable). Classification du produit : sans classement - Contient *Saccharomyces cerevisiae*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation. Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur. - P280, P261, P308+P313 - EUH401 - SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. - SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau pour les usages en plein champ. Pour les applications sur des cultures hors sol : éviter le rejet direct des effluents dans l'environnement. - Ne pas utiliser en mélange avec un produit fongicide. - Détenteur de l'AMM : Agrauxine S.A.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT